

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION ET DE VENTE

1. RESERVATIONS ET REGLEMENT DE LA LOCATION

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée. La location ne devient définitive qu'avec notre accord et qu'après versement des arrhes soit 30% du montant du séjour.

En basse saison. La réservation doit se faire 5 jours minimum avant la date d'arrivée.

Votre réservation implique le respect du règlement intérieur du camping. L'assurance responsabilité civile est obligatoire, vous munir d'une attestation.

Le paiement s'effectuera par chèque bancaire à l'ordre du Camping Le Clos du Lac ou par carte bancaire.

1-1 Les hébergements

Les forfaits comprennent l'eau, le gaz, l'électricité, l'emplacement, une voiture, ainsi que les services présents au camping

Des arrhes de 30% du montant du séjour sont demandées à la réservation et le solde du séjour doit être payé dès votre arrivée.

Le camping se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler le séjour réservé par le client après mise en demeure restée sans effet.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

- **Spécificité pour les bungalows**

Caution exigée à l'arrivée pour les locations de bungalows : 500 € pour le respect de l'hébergement dont 55 € pour le respect de la propreté. Caution payable par empreinte sur carte bancaire ou chèque. Elle sera restituée selon l'état évalué par la direction (rangement, propreté, casse...) sous sept jours. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Un inventaire détaillé est présent dans chaque hébergement : le vacancier doit le vérifier et mentionner tout objet manquant ou cassé dans les 48 heures de son arrivée.

Le ménage doit être fait le matin du départ : vaisselle lavée et rangée, sol lavé, sanitaires et toilettes propres, réfrigérateur propre et dégivré, poubelle vidée et propre.

Si vous avez pris un forfait ménage, il faudra tout de même que la vaisselle soit lavée et rangée, le sol balayé, les poubelles vidées.

- **Spécificité pour les emplacements**

L'emplacement doit être rendu dans le même état de propreté que vous l'avez trouvé.

2. TARIFS

Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution. Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve de disponibilités

Les offres et promotions sont non rétroactives et non cumulables entre elles.

La taxe de séjour d'un montant de 0,60 €/ Nuit/Adulte, collectée pour le compte de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors du paiement du solde du séjour et figure distinctement sur la facture.

3. SEJOUR

En l'absence d'écrit de la part du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Nous ne pouvons en aucun cas être responsables des pertes ou vols d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.

Des coffres forts sont à votre disposition dans les Bungalows. Une caution de 10 euros vous sera demandée pour la clé.

Toute prolongation de séjour ou arrivée anticipée ne peut se faire qu'en fonction des places disponibles. Ni le même emplacement/bungalow que celui réservé, ni la possibilité de ces extensions ne sont garanties par la réservation.

Tout locataire doit se charger de faire respecter les prescriptions du règlement intérieur du camping aux personnes résidant avec lui et sous sa responsabilité, ainsi que pour les visiteurs dont le gérant aura connaissance au préalable.

Les accès aux jeux pour enfants **sont soumis à la surveillance des parents** pour les enfants de moins de 16 ans.

3-1 En hébergement

Les locations se font par semaines entières, du samedi au samedi, durant la période de haute saison (juillet-août). En dehors de cette période, la location peut être prise indifféremment dans la semaine et peut être de durée variable (minimum 2 nuités).

Une réservation de bungalow est effectuée du jour d'arrivée 15h00 au jour de départ avant 11h00.

Tout départ effectué après 12h00 entrainera le paiement d'une nuit supplémentaire.

Le ménage de votre logement est à votre charge. Il doit être remis dans un état de propreté identique à celui que vous avez trouvé en arrivant. Si tel n'est pas le cas un forfait ménage de 55€ vous sera retenu.

3-2 En emplacement nu camping

Les dates d'arrivée de la location d'emplacement de camping peuvent se faire tous les jours de la semaine et être de durée variable.

Une réservation emplacement est effectuée du jour d'arrivée 12h00 au jour de départ avant 11h00

Tout départ effectué après 12h00 entrainera le paiement d'une nuit

4. ANNULATION

4-1 Généralités

En cas d'annulation, seules les demandes par mail seront retenues.

L'annulation ne sera validée qu'à réception par le client de notre confirmation écrite par retour de mail. En aucun cas les messages téléphoniques ne seront pris en compte.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas d'annulation d'un séjour le versement des arrhes (30% du montant du séjour prévu initialement) sera conservé si l'annulation survient moins de 30 jours avant le début du séjour.

4-2 Annulation en cas de pandémie

- **4-2-1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé**

En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au camping, les sommes versées d'avance par le client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 30 jours.

Le camping ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

- **4-2-2. en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer**

Par dérogation aux dispositions de l'article 4. ANNULATION, dans l'hypothèse où le client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les clients, le camping proposera au choix : le remboursement des sommes payées d'avance ou un avoir de cette même somme valable 24 mois.

5. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le camping Le Clos du Lac, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le camping lorsqu'il poursuit les finalités suivantes :
 - la prospection
 - la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
 - l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
 - le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
 - la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.
- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
 - la facturation,
 - la comptabilité.

Le camping ne conserve les données que pour la durée nécessaire à la réalisation des opérations auxquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec le camping. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du camping n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du camping.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du camping, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@camping-le-clos-du-lac.fr

Je soussigné(e) Madame / Monsieur,
déclare avoir pris connaissance et adhérer aux présentes conditions.

**Tant que les conditions de réservations et d'annulations ne seront pas approuvées
et signées ainsi que le paiement des arrhes effectués,
aucune réservation ne sera prise en compte.**

Fait le :

Signature OBLIGATOIRE :

A :

Précédée de la mention « lu et approuvé »